

« Iel » trouve sa place dans la langue égalitaire

Paru dans *L'Humanité* du 29 nov. 2021

(Débat : Écriture inclusive. Que nous dit l'introduction du mot « iel » dans le *Petit Robert* ?)

La première chose que nous dit l'introduction du mot « iel », c'est que *le Robert* est un bon dictionnaire ! Ce mot circule depuis quelques années, il doit être défini : c'est à cela que sert un dictionnaire. Une partie de sa notoriété est d'ailleurs due aux ennemi·es de « l'écriture inclusive », qui l'ont souvent mentionné comme symbole de ce « péril mortel », faisant ainsi monter la curiosité et les statistiques de lexicométrie. Les voilà qui protestent, mais c'est un peu l'histoire de l'arroseur arrosé !

Cela dit, la définition donnée par *le Robert* est partielle, et elle prête à confusion. « Iel » est bien un « *pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier et du pluriel* » (remarquez qu'il n'est pas dit que c'est un pronom neutre – ce que tant de gens s'imaginent –, le neutre n'étant pas fait pour parler des humains). Mais dire que ce mot est « *employé pour évoquer une personne quel que soit son genre* », c'est laisser croire que la chose est possible. Or si c'est le cas en anglais, où remplacer « he » ou « she » par « they » (et pas « it » !) ne change rien au reste de la phrase (à moins qu'elle contienne des pronoms ou des adjectifs possessifs), c'est peine perdue en français.

Évoquer une personne, en effet, c'est la décrire, ce qui requiert des substantifs, des adjectifs, des participes passés – ces catégories grammaticales variant en genre dans cette langue. Si je dis : « Iel est savant, mais iel a quand même été surpris par leurs questions », je dévoile que « iel » est un être identifié comme un homme. Pour rester dans l'indifférence, je dois dire : « Iel est savant ou savante, mais iel a quand même été surpris ou surprise par leurs questions » (et à l'écrit la même chose, ou avec l'abréviation inclusive : savant·e, surpris·e). À moins que je décide de me priver des milliers de termes qui varient en genre, ou de multiplier les circonlocutions bâties sur les mots « personne » ou « gens ». De fait, « iel » est un pronom épïcène (un terme qui ne varie pas en genre), comme « on », « nous », et « vous ». Sauf à être accordé avec d'autres épïcènes (« iel est architecte »), il entraîne le plus souvent des mots genrés. Qu'il ait des adeptes parmi les personnes qui se disent queer ou non binaires est un fait qui mérite réflexion, mais cela ne le rend pas apte à « *évoquer des personnes quel que soit leur genre* ».

« Iels » sert en revanche à autre chose : à éviter les doublets « elle et il » ou « elles et ils » quand on tient un propos sur deux personnes de sexe différent, ou sur une communauté mixte. Dans cet usage, il trouve sa place dans la langue égalitaire (ou inclusive, ou non sexiste...), qui conteste la théorie du masculin générique et exige que les mots désignant les femmes soient exprimés, au lieu d'être passés sous silence. Comme d'autres néologismes (« *celleux* » pour « *celles et ceux* », « *toustes* » pour « *tous et toutes* », « *spectateurices* »...), il gagne un peu de place, ou un peu de salive ! Mais les termes qui s'y rapportent doivent nécessairement être évoqués par deux (en toutes lettres ou abrégés) s'ils ne sont pas épïcènes, ou faire l'objet d'une reformulation : le but n'est pas de masquer le genre des personnes, mais d'exprimer la mixité. Rien de ces distinctions n'émerge dans la polémique actuelle. Les gens qui l'ont créée ne savent toujours pas ce qu'est l'écriture inclusive, ils combattent juste contre certains de ses outils (le point médian, le pronom « iel »), comme autant de chiffons rouges qu'ils sentent porteurs des nouvelles exigences d'égalité. Avec raison.

Éliane Viennot